



MINISTÈRE DES ARMÉES



14^e BASE DE SOUTIEN
DU MATÉRIEL

Nouâtre, le **23 AOUT 2019**
N° 5162/ARM/14^e BSMAT/EM/BPMRE

Le colonel François ANTONI
commandant la 14^e base de soutien du Matériel

à

Monsieur le Contrôleur Général des Armées
Inspection des Installations Classées
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

OBJET : demande d'autorisation environnementale des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

En application des articles L 181-5 à 8 et R 181-12 à D 181-15 (Livre 1^{er}, Titre VIII, Chapitre unique, relatif à l'autorisation environnementale) du code de l'environnement, je, soussigné colonel François ANTONI, chef de corps de la 14^e base de soutien du Matériel de Nouâtre, sollicite le contrôle général des armées pour instruction et suite à donner concernant l'autorisation d'exploiter l'ensemble des installations industrielles sur l'emprise militaire de Nouâtre (37), conformément aux dispositions prévues dans le présent dossier.

Cette procédure entre dans le cadre d'une régularisation administrative des installations classées sises sur le site de Nouâtre. Elle fait suite aux inspections des inspecteurs des installations classées du contrôle général des armées intervenues en mars 2012, puis en décembre 2017.

DESTINATAIRES :

- EMZD RENNES ;
- SMITER ;
- BPMRE 14^e BSMAT.

